



Le numérique et l'intelligence artificielle comme outil de justice sociale : les initiatives par et pour les groupes et communautés marginalisés

Cette recherche exploratoire s'intéresse à des initiatives utilisant l'intelligence artificielle (IA) ou le numérique déployées localement dans différentes parties du monde par des groupes, des communautés ou des organisations de la société civile, afin d'atteindre leurs objectifs de justice sociale.

AUTEURS :

Karine Gentelet

Professeure à l'Université du Québec en Outaouais
Titulaire 2020-2022 de la Chaire Abéona-ÉNS-OBVIA sur la justice sociale et l'intelligence artificielle
Chercheuse au Laboratoire de cyberjustice

Lily-Canelle Mathieu

Assistante de recherche
Candidate au doctorat en anthropologie à l'Université McGill

Alexandra Bahary-Dionne

Assistante de recherche
Candidate au doctorat en droit à l'Université d'Ottawa

obvia

AJC

AUTONOMISATION
DES ACTEURS JUDICIAIRES
PAR LA CYBERJUSTICE



Le numérique et l'intelligence artificielle comme outil de justice sociale : les initiatives par et pour les groupes et communautés marginalisés.

Les objectifs du projet

- Cette recherche cherche à comprendre comment ces communautés, groupes ou populations marginalisés et sous-représentés dans les espaces décisionnels interagissent avec les technologies d'IA et du numérique. Ceci, indépendamment de leurs contextes géopolitiques, sociaux et culturels.
- Le projet examine ainsi les raisons pour lesquelles ces groupes et communautés se tournent vers le numérique et l'IA, et les types de structure mis en place pour atteindre leurs objectifs.





Pourquoi en parlons-nous?

Les groupes et communautés sous-représentés dans les instances décisionnelles font souvent face à une discrimination systémique à caractère social et politique qui fait qu'il leur est difficile d'être visibles et entendus. Ces groupes cherchent ainsi à accéder à une certaine représentation au sein de la société dominante et majoritaire. Cependant, il apparaît important pour eux que cette représentation se fasse en fonction de leurs valeurs et de leurs objectifs afin de rétablir une certaine équité et une justice sociale ainsi que des rapports de pouvoir plus équitables.

Découvrez ce que l'équipe de recherche a constaté

Quelles sont les raisons qui motivent les populations à se tourner vers des outils numériques?

Quelle est la fonction de ces outils?

Quels objectifs tentent-ils d'atteindre?

Qu'avons-nous observé comme impacts?

Quels sont les apprentissages que nous pouvons tirer de ce projet de recherche?





Exemples d'outils technologiques

- Outils de collecte de données
- Applications mobiles
- Outils de cartographies de données
- Plateformes de partage d'information
- Plateformes de prise de décision
- Outils de codage
- Outils de visualisation de données
- Plateformes de soutien en temps réel de personnes en difficulté
- Etc.



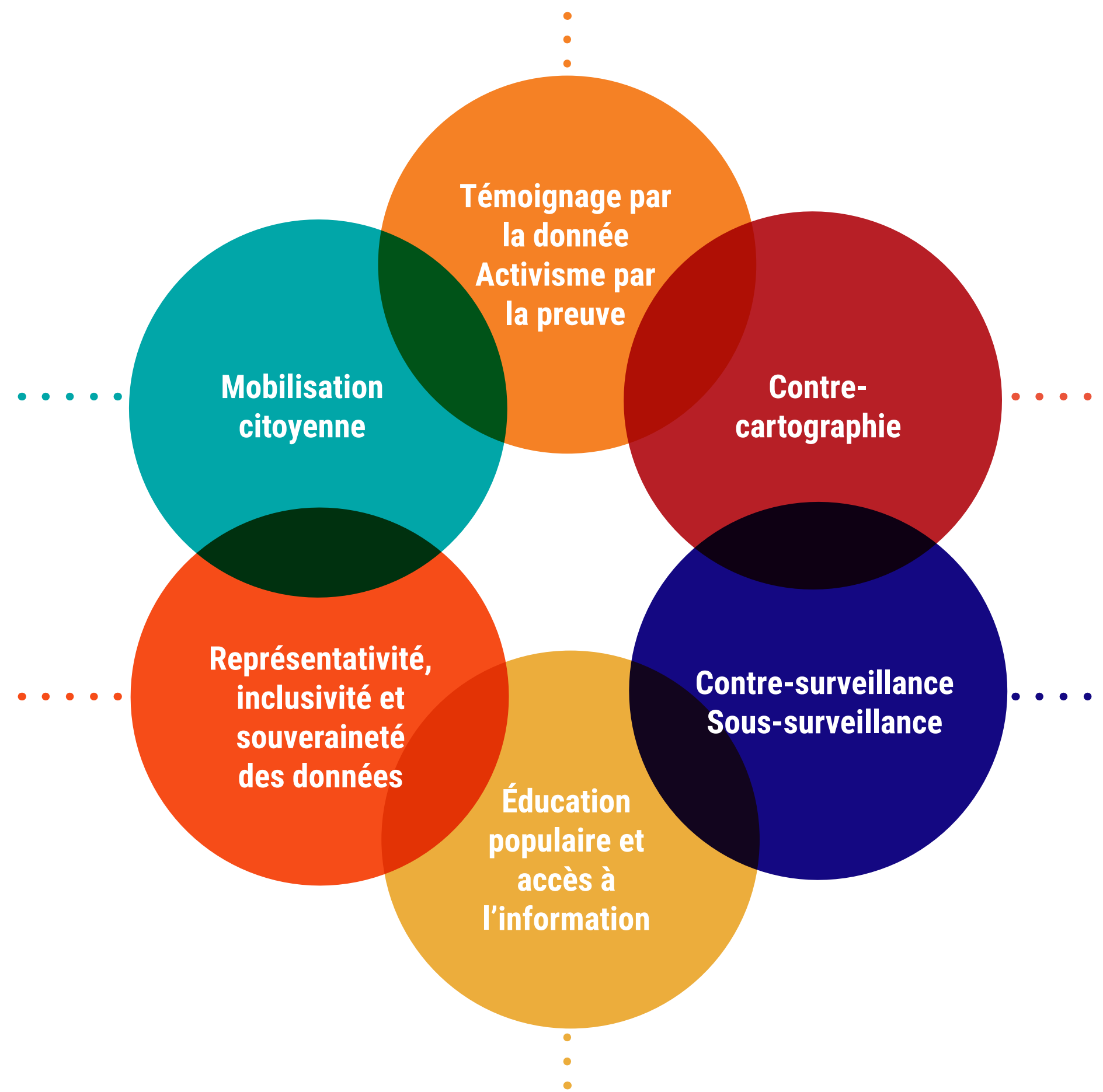


À quoi vont servir les outils technologiques?

Certains outils technologiques, par leur capacité à rassembler des preuves en utilisant de grandes quantités de données, peuvent permettre de documenter l'existence d'injustices à une échelle systémique, au-delà de contraintes géographiques et temporelles.

Les outils numériques permettent le rassemblement des forces, des actions et des prises de position de différents types d'acteurs sociaux. Ils ont le potentiel de faciliter la mobilisation citoyenne dans des initiatives visant des objectifs de justice sociale.

L'accès, la mise en place, le contrôle et l'utilisation des bases de données sont des mesures importantes pour promouvoir la justice sociale. Elles peuvent pallier les enjeux et les inégalités liées aux bases de données officielles et hégémoniques, tout en rétablissant le contrôle sur les données relatives aux individus, aux groupes et aux communautés dont elles ont été extraites.



L'utilisation innovante de processus cartographiques permet la création de nouvelles cartes géographiques qui peut mettre au défi les représentations dominantes et discriminantes de l'environnement et ainsi remettre en question des conventions et des biais cartographiques hégémoniques.

Certaines initiatives d'individus ou d'organisations de la société civile de contre-surveillance ou de sous-surveillance permettent un monitoring des activités ou dépenses d'instances au pouvoir. L'objectif de la surveillance est ainsi opposé, considérant que ce sont généralement les instances au pouvoir qui surveillent ou monitorent la population ou certains groupes et communautés marginalisés.

L'utilisation d'outils numériques peut permettre une diffusion de l'information à différents publics, ou, alternativement, l'utilisation de ressources d'éducation populaire peut informer des publics à propos des effets délétères des pratiques de surveillance numérique.

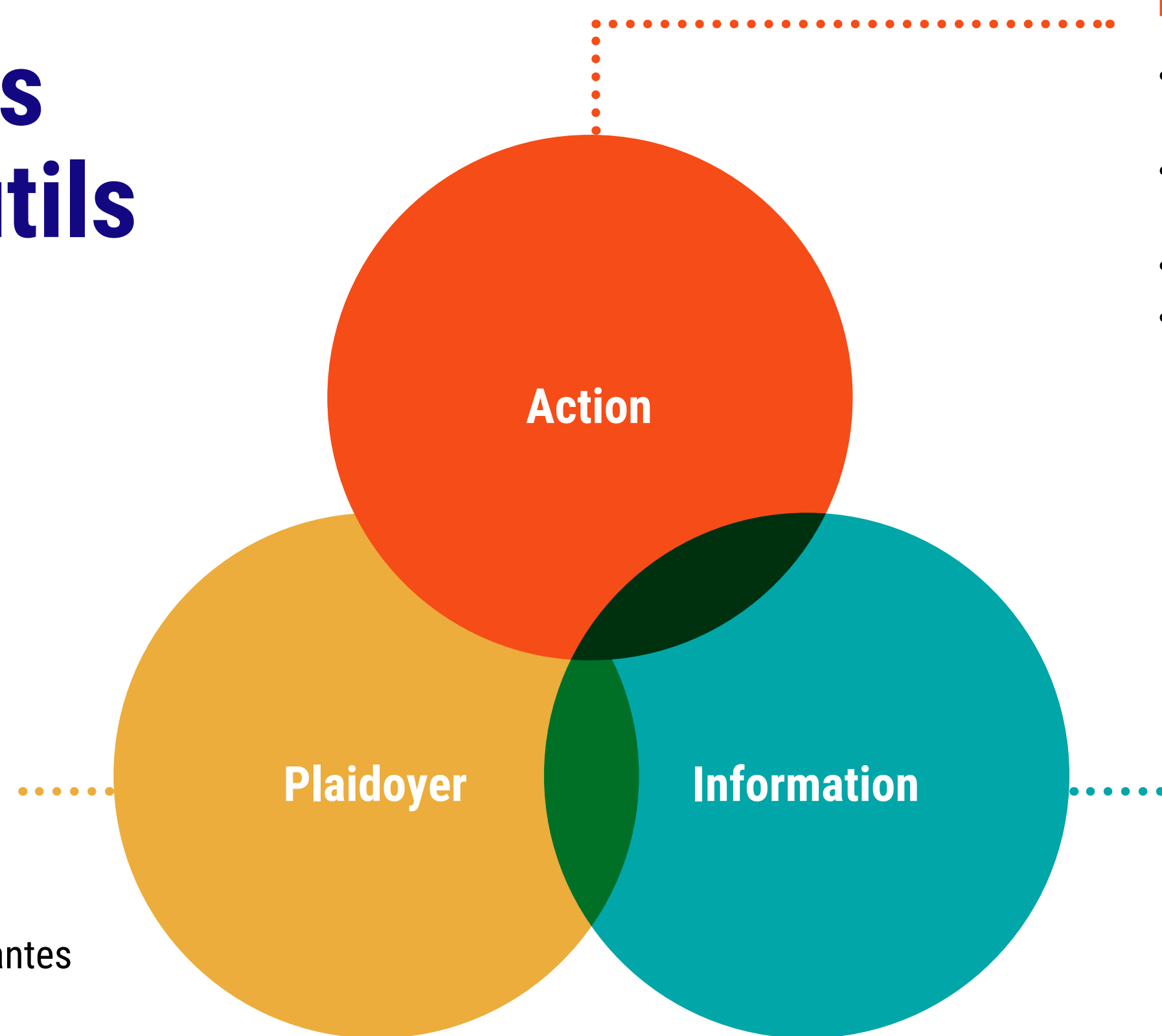




Dans quels objectifs sont utilisés ces outils technologiques?

Pour livrer des plaidoyers qui permettent :

- La documentation d'enjeux peu connus
- La visibilisation de besoins ignorés
- La demande de modification de politiques publiques existantes
- La protection des droits et la participation citoyenne



Pour poser des actions qui soutiennent :

- Le développement ou le renforcement des capacités
- Une interaction contextualisée avec les personnes concernées
- Une représentation sociale plus adéquate
- Des processus décisionnels inclusifs

Pour circuler de l'information qui favorise :

- La prise de conscience concernant les besoins à combler et/ou les données manquantes
- Une représentation de réalités invisibilisées
- La mise en place de systèmes de données ou encore la contribution à des systèmes de données existants
- Le partage de savoirs locaux
- La diffusion de données et d'informations
- La sensibilisation et éducation populaire
- Le développement de canaux d'expression
- Le développement et le partage de Logiciels libres/codes ouverts





La justice par le design

En participant à la conception d'outils numériques, les groupes et les communautés peuvent assurer que l'architecture et les fonctionnalités correspondent à leurs besoins et leurs visions. La prise de contrôle du design et des décisions liées à la création d'un outil numérique permet aux groupes et communautés d'appliquer la justice sociale dans leurs propres termes.

Plus spécifiquement, nous observons :

- Une gouvernance à l'horizontale : proximité structurelle entre les communautés, la gestion des données et des initiatives;
- Une confiance accrue pour les initiatives et pour celles et ceux qui les opèrent par les communautés desservies;
- Une autodétermination, une autonomie et un pouvoir dans les processus de prises de décision;
- Une compréhension et un respect des enjeux, des besoins, des valeurs, des objectifs et des dynamiques internes;
- Une approche préventive et une vision à long terme des enjeux sociétaux potentiels (versus une approche réactive du public et du secteur privé);
- Une réponse locale à des besoins empiriques documentés à partir d'une perspective terrain et d'expériences vécues;
- Une volonté de choisir les acteurs et partenaires institutionnels à inclure.





Ce que cette recherche nous apprend



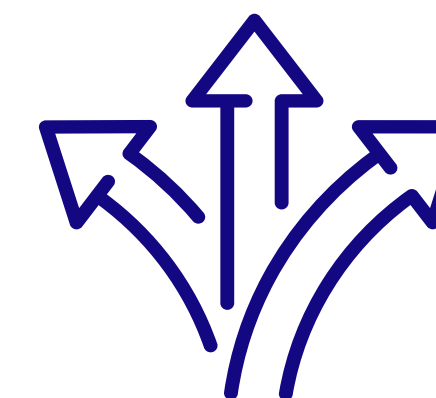
L'importance des données, de la représentation et des enjeux de visibilité :

- L'inclusion du contexte historique et systémique de la discrimination et des atteintes aux droits humains;
- Le développement de stratégies et d'outils pour assurer une représentativité proportionnée et pour atténuer les biais sociétaux et historiques;
- L'urgence de porter attention aux ensembles de données, également dans le domaine judiciaire.



L'inclusion de contextes socioculturels et des institutions communautaires :

- Des actions et des décisions ancrées localement et qui prennent racine sur les connaissances expérientielles des personnes desservies;
- La reconnaissance des valeurs organiques des structures et leur inclusion dans le processus de prise de décisions;
- Les coordonnateurs de terrain et les modèles de coopération à petite échelle;
- L'ouverture à l'inclusion des épistémologies locales.



Les outils numériques pour soutenir les changements dans les dynamiques de pouvoir :

- L'agentivité et la capacité de répondre à ses propres besoins;
- L'autonomie et l'encapacitation au cœur des outils numériques;
- L'inclusion des communautés à même les modèles de gouvernance et dans les processus de prises de décision, pas juste dans les consultations;
- L'ancrage local et la conception « par et pour » des outils et des modèles de gouvernance autant que possible, pas d'initiatives à grande échelle;
- Des processus flexibles et continus avec rétroaction, pas de processus unilatéraux ou unidimensionnels.





Méthodologie en deux moments

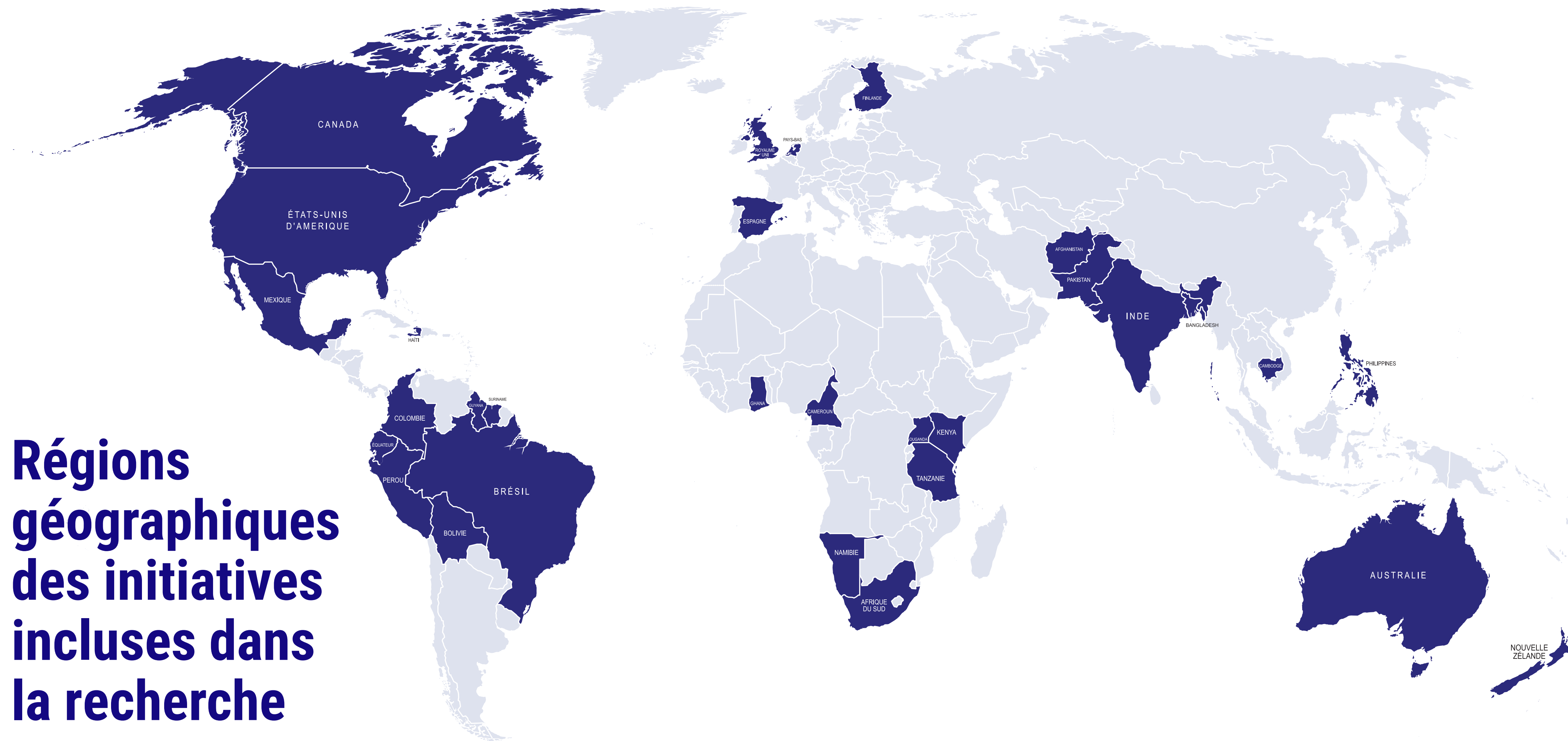
Nous avons réalisé sur internet une recension exploratoire d'initiatives répondant à plusieurs critères : initiatives en cours, développées par et pour un ou des groupes ou communautés marginalisés, et répondant à un objectif de justice sociale en utilisant des technologies d'intelligence artificielle ou numériques.

- 1 Cette recension a été menée sur le web en 2019, 2020 et 2021 par l'utilisation de mots clés en anglais et en français et par la découverte par navigation, pour ainsi :**
 - Développer la typologie des modalités d'application de la justice sociale et celle des types d'objectifs de justice sociale qui sont ici présentées;
 - Identifier les motivations l'action de ces initiatives et les régions géographiques dans lesquelles nous avons repéré de telles initiatives.
- 2 Une dizaine d'entretiens semi-dirigés ont été ensuite été menés en 2020, 2021 et 2022 avec des individus impliqués dans certaines initiatives recensées dans le but de :**
 - Affiner les résultats issus de la recension internet et d'identifier les acteurs faisant partie des écosystèmes organisationnels permettant la mise en place et le fonctionnement de ces initiatives de justice sociale;
 - Comprendre les objectifs et modes de fonctionnement de ces initiatives.





Régions géographiques incluses dans la recherche





Crédits

Recherche, analyse et idéation

Karine Gentelet – Professeure associée à l'Université du Québec en Outaouais, Directrice scientifique de la collaboration avec la société civile pour l'Obvia, Titulaire 2020-2022 de la Chaire Abéona-ÉNS-OBVIA sur la justice sociale et l'intelligence artificielle et Chercheuse au Laboratoire de cyberjustice

Lily-Canelle Mathieu – Assistante de recherche et Candidate au doctorat en anthropologie à l'Université McGill

Alexandra Bahary-Dionne – Assistante de recherche et Candidate au doctorat en droit à l'Université d'Ottawa

Coordination et conception graphique

Lily-Canelle Mathieu – Candidate au doctorat en anthropologie à l'Université McGill

Marie Zumstein – Candidate au doctorat en droit à l'Université de Montréal

Léo-Michelle Trépanier – Candidate à la maîtrise en droit à l'Université de Montréal

Karima Smouk – Coordonnatrice scientifique du Laboratoire de Cyberjustice

Guillaume Macaux – Directeur adjoint à l'Obvia

Julie Goulet-Kennedy – Conseillère en transfert de connaissances à l'Obvia

Marie-Claude Rouleau – Graphiste à l'Obvia

DOI : 10.61737/JICE5848 ISBN : 978-2-925138-39-6